

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	11ème
Nom de site		Numéro	T15786
Adresse du site	19, rue Louis Bonnet	Hauteur	R+6 (25.20m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Remplacement des 3 antennes existantes 2G/3G/4G, par 3 nouvelles antennes 2G/3G/4G/5G entrelacées avec partage du 2100 MHz dans la 4G/5G et ajout du 700MHz (4G) et du 3500MHz (5G).		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2020
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	25/08/2025
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	25/10/2025

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Remplacement des 3 antennes existantes 2G/3G/4G par 3 nouvelles antennes (fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz (4G/5G) et ajout du 700MHz (4G) et du 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°		
Distance des ouvrants	3 à 5m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 0° < 4V/m - 120° < 4V/m - 240° < 4V/m 5G (3500): 0° < 4V/m - 120° < 4V/m - 240° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	27.20m (Az 0/240°) et 28.20m (Az 120°) pour les antennes à faisceaux fixes et orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Remplacement des 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes entrelacées
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair sont placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

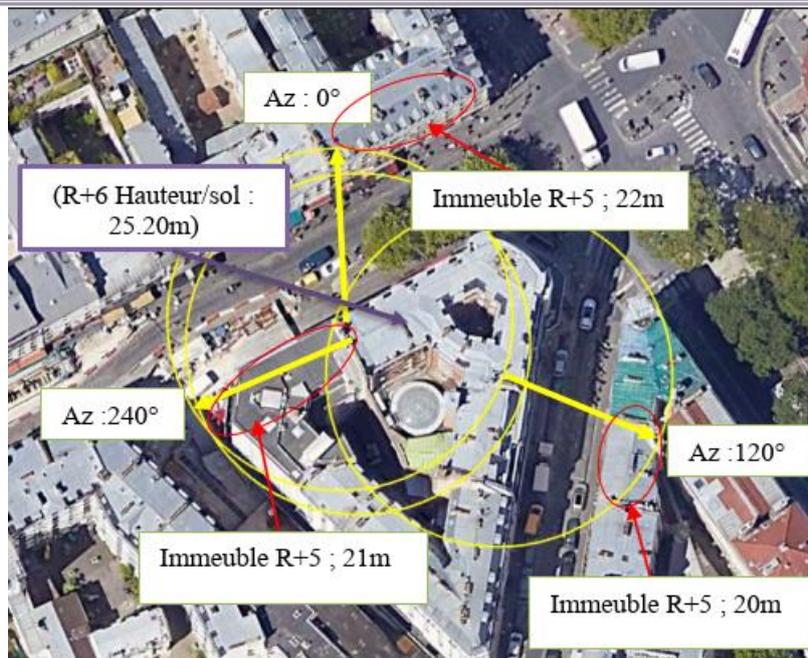
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
1/ ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	129 RUE DU FBG DU TEMPLE	15m	Oui	40m	<1

*La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 19 RUE LOUIS BONNET 75011 PARIS-11E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	16.5 m	19.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 0°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



Légende



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 19 RUE LOUIS BONNET 75011 PARIS-11E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

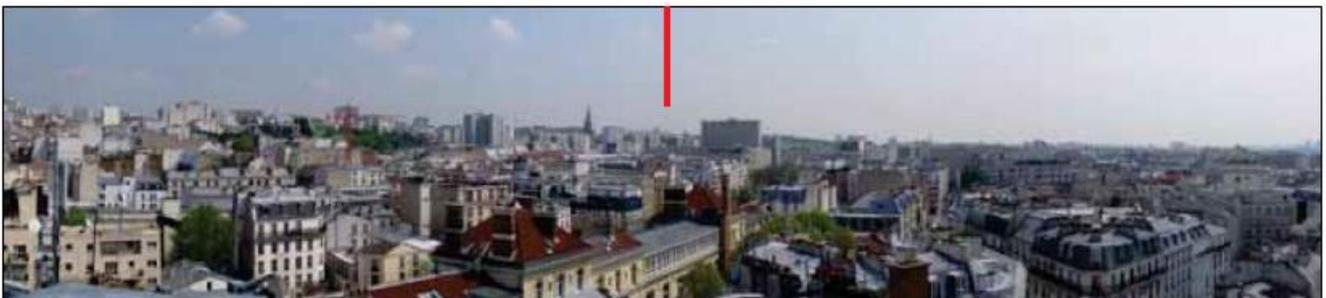
a. Azimut 0°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Légende



Vue des Antennes Avant/AprèsEtat de l'existant :Etat projeté : pas de modification visuelle**Vue des Azimuts**Azimut 0° :Azimut 120°Azimut 240° :